

DÉCLARATION ET OBSERVATIONS

73/16

18/02/2016

Déclaration commune des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE et des dirigeants des institutions de l'UE sur l'attentat terroriste perpétré à Ankara

Nous, dirigeants de l'Union européenne, condamnons fermement l'attentat terroriste perpétré hier à Ankara.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, et exprimons notre solidarité avec le peuple de Turquie.

Les actes de terrorisme, quels qu'en soient les auteurs et où qu'ils soient commis, sont inacceptables en toutes circonstances. L'Union européenne et ses États membres redoubleront d'efforts à tous égards pour lutter contre ce fléau, en coopération avec leurs partenaires.

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press